

Séance du Conseil Municipal du 13 septembre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick FOURREAU, Maire.

Présents : Mesdames BORDES, CHTIBI, DEVAL, LHERMIE, PETIT,
Messieurs FOURREAU, DURAND, COURTY, CHAMPSEIX,
Absent : M. PITON (pouvoir à M. Fourreau) M. NGOMA.
Secrétaire : M. DURAND.

I) Approbation du compte - rendu du Conseil Municipal du 5 juillet 2021

Le compte -rendu du conseil municipal 5 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

II) ADMINISTRATIF

- **loyer kinésologue**

Suite à la demande d'installation de Monsieur GRONDEIN Jerry, Kinésologue, dans le local des infirmiers situé 32 rue de l'Eglise 33500 NEAC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE :

- 1) *Monsieur GRONDEIN Jerry, Kinésologue à occuper un local à usage locatif situé 32 rue de l'Eglise 33500 NEAC, devant couvrir une activité professionnelle – Cabinet d'infirmières.*

Cette location fera l'objet d'un bail professionnel d'une durée de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction à compter du 01/11/2021.

Le loyer est fixé à 104.66€ mensuel que Monsieur Jerry GRONDEIN, s'oblige à payer par mois et d'avance, entre le 1^{er} et le 5 de chaque mois.

- 2) *Monsieur le Maire à signer le contrat de location*

Et CHARGE Monsieur le Maire à signer tous documents administratifs, techniques, financiers et juridiques nécessaires pour l'occupation d'un local à usage locatif par Monsieur Jerry GRONDEIN, kinésologue, situé 32 rue de l'Eglise 33500 NEAC, devant couvrir une activité professionnelle.

Mme Deval demande s'il s'agit d'un bail professionnel ? Il s'agit du même bail que les infirmiers.

III) Questions et informations diverses :

- Personnel communal : Marina DA COSTA PAIS, agent de l'école n'a pas renouvelé son CDD au 01/09/2021, sa remplaçante Amanda Villegente CDD de 1 an pour 30h/semaine avec en plus le ménage des salles communales. Un mois d'essai pour ce contrat, un recadrage a eu lieu concernant les horaires.

Eric RICHON mutation au 01/11/2021. Demande de l'agent de 200€ de plus qui correspond à sa perte de salaire quand il est venu du SMICVAL. Compte tenu de sa mutation avec reprise d'ancienneté et de ses CDD, il va avoir un avancement d'échelon avec une hausse de salaire de 140€.

Les élus décident de voir pour 60€ de plus avec le nouveau budget 2022.

- Demande de la part des administrés d'une borne à textile

- Lampadaires du bourg ne marchent pas bien : demande de devis auprès du SDEEG ou voir avec le syndicat d'électrification.
- Urbanisme dossier Beinat : demande de conciliation.
- Borne à incendie Petit Goujon : changement coût de 2200€.
- Fossés : entretien fait par Romain Pascal vers le 15 octobre.
- Tour de France : les gens étaient ravis de l'organisation et les associations ont fait du bénéfice. Demande des achats réalisés par la mairie.
- Lavergne : problème du chemin qui devait passer communal mais pas de signature de l'acte par un riverain. Le tout à l'égout passe sur une voie privée donc problème car l'ayant droit n'est pas d'accord.
- Vœux de la mairie : 14 janvier 2022.
- Voirie : travaux de réfection finis.

Séance levée à 20h25.